

Réf: Dossier N° 043153

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOOTRA CREATION CIV »

Siège social Abidjan, Cocody, LES DEUX PLATEAUX, Lot 170,
Ilot 16

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/09/2021 , et enregistrés au CEPICI le 26/09/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOOTRA CREATION CIV »

Objet : La confection, vente et distribution de vêtements mixtes et d'accessoires d'hygiène féminine.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :

- L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES
L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX.

- LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE.

- LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE

- ET GENERALEMENT, TOUTE OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, LES DEUX PLATEAUX, Lot 170, Ilot 16

Dirigeant(s) : M DEMBELE VASSERI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-06277 du 19/10/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°30661/GTCA/RC/2021 du 19/10/2021

